

À ROBIEN, LE QUARTIER SE RÉINVENTE AVEC SES HABITANTS





À ROBIEN, LE QUARTIER SE RÉINVENTE AVEC SES HABITANTS

SOMMAIRE

P.13 / RETOUR SUR L'INTÉGRATION DU QUARTIER ROBIEN DANS LE LABEL ÉCOQUARTIER

Le Tertre Marie Dondaine socle des réflexions de la démarche Ecoquartier

Une logique initiale de densification

Une logique de concertation élargie

Vers une vision globale du projet d'aménagement

L'échelle du grand paysage pour donner du sens au projet

Une vision qui entre en résonance avec les aspirations locales du quartier

P.39 / SORTIR DE LA LOGIQUE CLASSIQUE DE L'AMÉNAGEMENT EN SE RECENTRANT SUR LES HABITANTS

L'animation vectrice d'appropriation

Et si l'aménagement était le non-aménagement ?

Pourquoi ce changement de paradigme dans l'élaboration de projet ?

La connexion des espaces verts et la biodiversité vecteurs d'aménagement

D'une histoire de transhumance au fleurissement du quartier

Les jardins de trottoirs

P.65 / UNE MISSION DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET CITOYEN QUI ŒUVRE EN FAVEUR DE L'ENVI- RONNEMENT

S'appuyer sur ce qui existe déjà

Sensibiliser et travailler avec les habitants

Garantir la poursuite du projet

RETOUR SUR L'INTÉGRATION DU QUARTIER ROBIEN DANS LE LABEL ÉCOQUARTIER

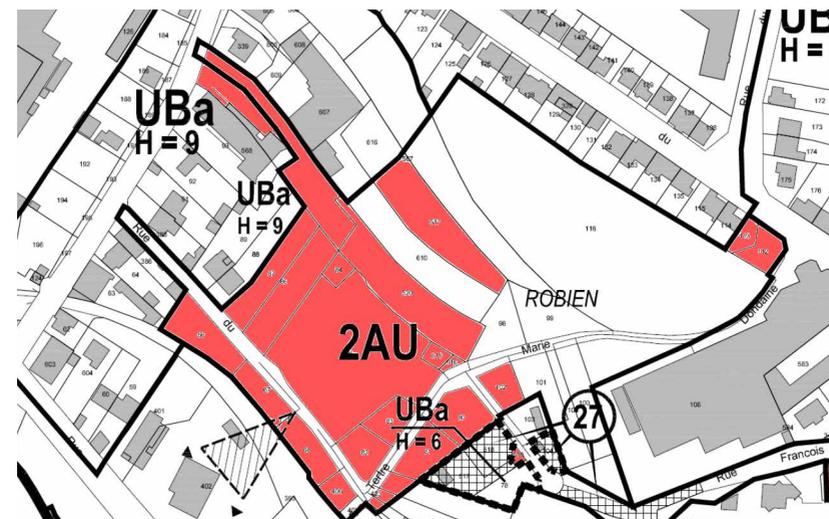




Maisons anciennes, atypiques, individuelles, mitoyennes, petits collectifs... Robien, quartier empreint d'une histoire industrielle et ouvrière, n'a de prime abord, rien à voir avec une extension urbaine récente, pensée et conçue pour être en accord avec la charte écoquartier. Pourtant, en décembre 2017, Robien a officiellement été labellisé au niveau 2, c'est-à-dire "en chantier".

Si habituellement la démarche écoquartier est plutôt engagée à l'initiative d'élus souhaitant impulser de nouvelles pratiques, ici, elles étaient déjà initiées par les habitants, à travers la voix du Comité d'Animation de Robien (CAR) qui soutient depuis longtemps de nombreuses initiatives citoyennes. Street art, jardins partagés, poulaillers, solidarité accrue avec les réfugiés, événements festifs et bien d'autres... C'est bien cet aspect citoyen, ce déjà là, qui est au fondement de l'intérêt qu'a porté l'Etat pour engager la labellisation. Plus que de créer une démarche ex nihilo, la dynamique déjà à l'œuvre est l'occasion de poursuivre une autre façon de concevoir, construire et gérer la ville durablement. Ainsi, soutenue par la ville de Saint-Brieuc et la DDTM22, l'implication des habitants dans la vie du quartier constituera donc le fil d'Ariane de la démarche écoquartier dans laquelle ils sont tous désormais engagés.

LE TERTRE MARIE DONDAINE, SOCLE DES RÉFLEXIONS DE LA DÉMARCHÉ ÉCOQUARTIER



PLU Ville de Saint-Brieuc 2013

Le site du Tertre Marie Dondaine est à l'origine du changement de paradigme opéré par l'ensemble des acteurs au cours de la démarche. C'est un espace qui, depuis plus de quarante ans, est soumis à des réflexions, des projets, des questionnements sur son devenir.

Enclave non bâtie dans le quartier, le site est voué, dès 1987, à être aménagé. Une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est alors projetée à vocation de logements, d'activités commerciales et tertiaires. Elle est abrogée en 2013 mais le site reste toujours inscrit comme constructible au PLU lors de sa dernière révision. Si aucun projet n'a abouti depuis toutes ces années, la ville a mis cependant ce temps à profit, pour acquérir la moitié du site.

Localisation géographique :
Ouest du quartier Robien.
Proximité gare et équipement
Surface : 2 ha
Répartition foncière :
1 ha ville ●
1 ha multiples propriétaires privés ●
Zonage PLU : 2AU





UNE LOGIQUE INITIALE DE DENSIFICATION

Le Tertre Marie Dondaine (TMD) présente en effet une opportunité foncière incontournable pour la ville. En 2016, répondant à la logique de densification urbaine impulsée par les politiques publiques nationales et dans le respect des objectifs fixés par son Plan Local de l'Habitat (PLH), la ville de Saint-Brieuc identifie le site du Tertre Marie Dondaine comme un espace à enjeux pouvant accueillir du logement et notamment des jeunes ménages.

La ville engage ainsi par une convention de mandat signée en février 2016 avec la SPL Baie d'Armor Aménagement, la faisabilité d'un projet de construction de logements sur le site. Un bureau d'étude est sélectionné et commence à produire des premières esquisses.



Photographie maquette réalisée par le Bureau d'études Eco-concept

UNE LOGIQUE DE CONCERTATION ÉLARGIE

Soucieux de l'environnement et du cadre de vie animé de Robien, le CAR souhaite naturellement s'engager à participer aux réflexions qui s'opèrent.

L'idée de transformer ce vaste espace, aujourd'hui enherbé et qualifié de nature par le CAR et les riverains, en un lotissement communal ne fait pas légitimement sens chez les habitants de Robien.

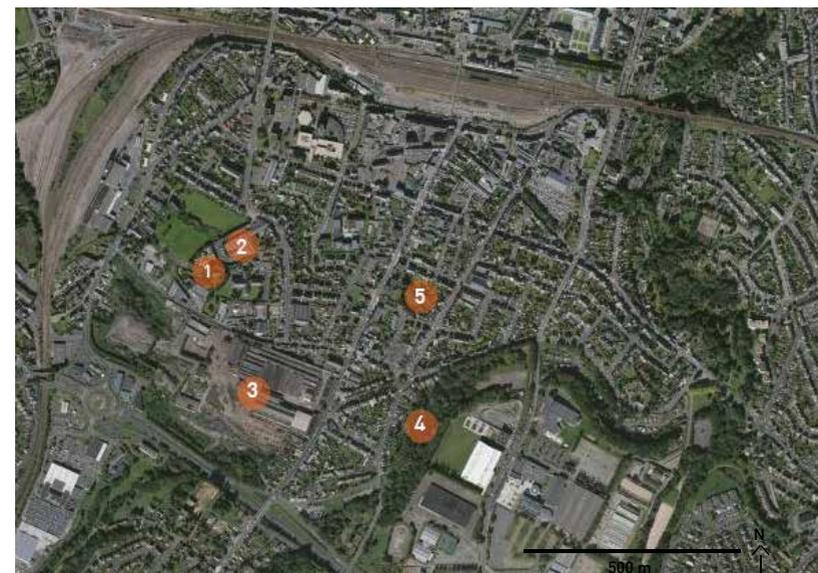
De nombreuses friches industrielles existent dans le quartier et sont toujours en attente de reconversion. Par ailleurs, la place des espaces naturels est en plein questionnement à l'échelle de la ville.

Ainsi, au regard de ces enjeux soulevés, et à l'image de la stratégie urbaine qu'elle souhaite développer pour l'ensemble du territoire briochin, la ville accepte de réinterroger ses objectifs.

De mars 2016 à novembre 2016, s'organisent plusieurs réunions de concertation, sous formes de déambulations animées, d'ateliers en salle, analyse de site partagée, etc. Le bureau d'étude Eco-concept, retenu pour penser l'aménagement du lotissement, expose également son diagnostic concernant le Tertre Marie Dondaine.

Ce travail de concertation avec les habitants a permis de faire ressortir plusieurs problématiques :

- 1 Installés depuis plusieurs générations à proximité immédiate du TMD, la volonté d'intégrer les « gens du voyage », sédentarisés aujourd'hui, est partagée à la fois par le CAR et les élus.
- 2 Le bâtiment « Mont Carmel », ancienne usine de fabrication de vêtement de travail, est aujourd'hui vide. Le propriétaire n'exclue pas la possibilité de céder sa propriété à la ville. Il est donc indispensable d'intégrer ce site dans les réflexions d'orientations d'aménagement du TMD.
- 3 L'emprise de la fonderie « Manoir Saint-Brieuc » est très imposante à Robien. Rachetée par ses salariés en 2018, son avenir reste incertain. Il convient d'appréhender des orientations d'aménagement sur ce site.
- 4 5 L'étang de Robien et le Square Barillot incarnent des entités vertes appréciées des habitants. Il est nécessaire de penser les connexions entre les espaces verts du quartier afin d'intégrer le TMD de façon cohérente.







Le Comité d'Animation de Robien
Date de création : 1983
Membres du CA : 13
Président : Alain Le Flohic
Adhérents : 350



VERS UNE VISION GLOBALE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

Sollicités par le CAR, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM22) et le CAUE22 viennent intégrer les réflexions menées autour du projet de construction du Tertre Marie Dondaine.

De février 2017 à janvier 2018 s'opère alors un travail de concertation étroit avec les services de l'Etat DDTM22, les riverains, les élus et techniciens de la ville, le CAUE22, et les associations locales.

L'arrivée de la DDTM22 a permis de reconsidérer l'espace du Tertre Marie Dondaine comme faisant partie, non seulement du quartier mais surtout d'un territoire à plus grande échelle, marqué d'une géographie naturelle particulière.

L'ÉCHELLE DU PAYSAGE POUR DONNER DU SENS AU PROJET

L'approche de la DDTM22 va permettre de replacer le site du TMD dans son environnement plus large et ainsi démontrer la nécessité d'appréhender l'échelle du grand paysage pour saisir les enjeux à l'échelle locale.

L'agglomération de Saint-Brieuc est marquée par une topographie très prononcée. La DDTM22 rappelle la structure de cette géographie naturelle sur laquelle repose Saint-Brieuc. Tertres et vallées façonnent le territoire Briochin de telle sorte qu'ils constituent son identité. Le TMD est aujourd'hui le dernier tertre de Saint-Brieuc à ne pas avoir été entièrement aménagé. Point culminant (113m) du quartier Robien, il offre des points de vues et des repères sur le paysage de l'agglomération.

L'Atelier des territoires animé par les services d'Etat de 2015 à 2017 sur le territoire de l'agglomération avaient déjà permis de réunir les élus afin de

débattre sur les enjeux d'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale. L'approche par le paysage de ces ateliers avait permis de cerner trois axes de projet :

Les ceintures dorées : travailler sur les franges des pôles urbains

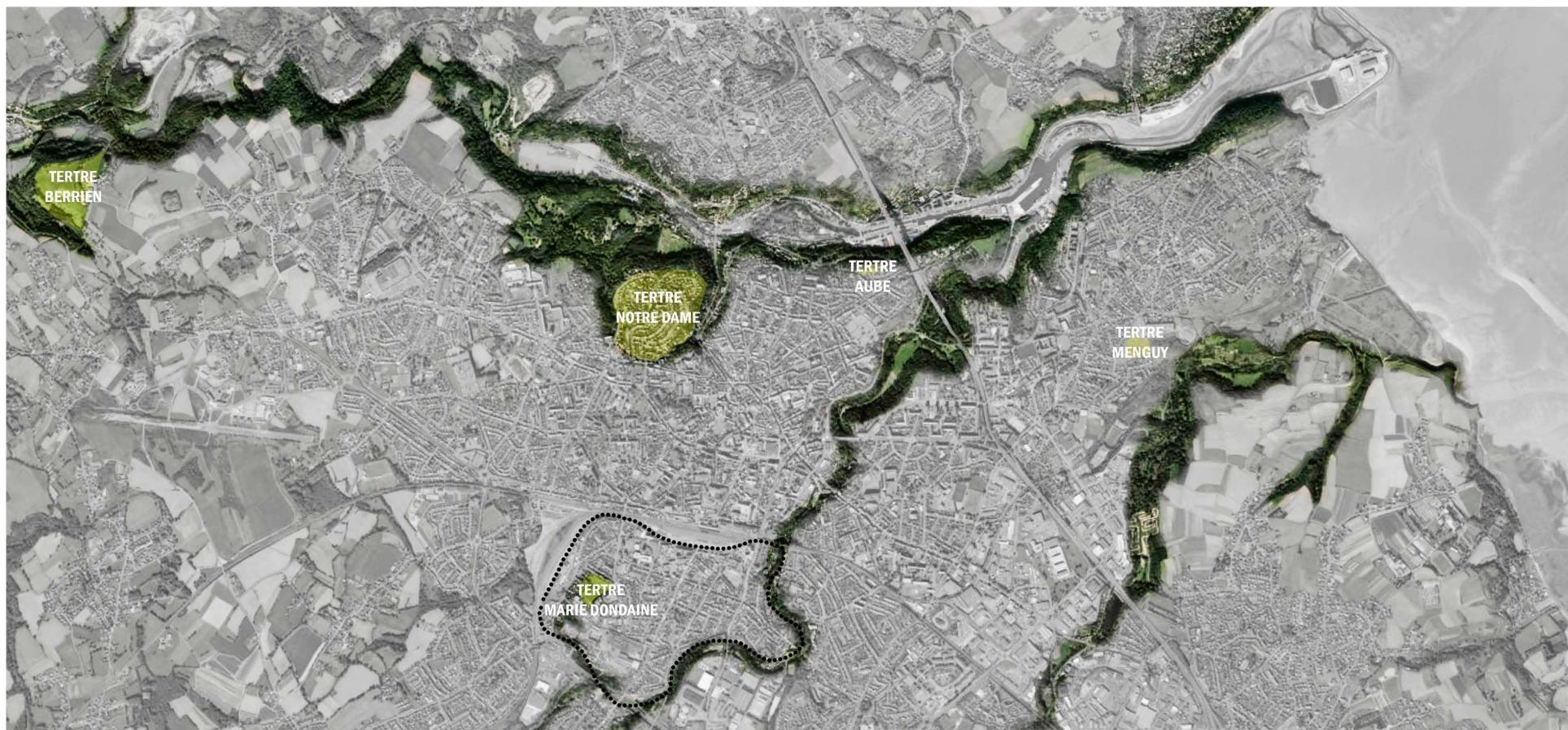
Le parc des vallées : travailler sur la connexion des vallées de l'agglomération.

Le réseau des anciennes voies ferroviaires et leurs ouvrages associés : espace de reconquête pour les mobilités douces.

L'ensemble de ce travail sur la notion de paysage et la particularité du territoire de l'agglomération de Saint-Brieuc a permis à la ville et aux élus de prendre conscience de l'importance de valoriser les espaces qui incarnent la géographie naturelle du territoire et ainsi permettre à tous d'en apprécier la spécificité.

Les notions de préservation et de valorisation de la géographie naturelle de l'agglomération sont appréhendées de façon centrale dans les orientations d'aménagement. Ainsi, la valorisation du TMD en tant que tel semble incontournable du point de vue de l'État.

Anciennement DDE, la DDTM est un service déconcentré de l'État, elle veille à ce que les politiques publiques des ministères soient bien appliquées. Son expertise des enjeux territoriaux est un véritable soutien pour le CAR. Le travail de concertation avec les élus, les professionnels et les citoyens constitue un des fondamentaux de l'approche de la DDTM. En application de la loi Grenelle 2 et dans le cadre du plan Ville Durable, la démarche Ecoquartier a été lancée en 2009. En tant que service d'État, la DDTM accompagne l'émergence de ces nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville.



Réalisation A. Le Mercier

Mise à jour des tertres de l'agglomération de Saint-Brieuc.

UNE VISION QUI ENTRE EN RÉSONNANCE AVEC LES ASPIRATIONS LOCALES DU QUARTIER

L'approche de la DDTM22 permet à la ville et au CAR de se saisir d'outils de compréhension du territoire à une échelle élargie. Elle vient affiner les projections d'orientations d'aménagement du Tertre Marie Dondaine. En effet, la dimension de préservation des paysages alimente les aspirations du CAR concernant l'envie de valoriser ce lieu en tant qu'espace commun de nature. Le site du TMD participe de la topographie singulière de Saint-Brieuc. Ainsi, la valorisation du tertre n'est plus appréhendée comme un enjeu à l'échelle du quartier mais bel et bien à l'échelle du grand territoire.

Considéré comme un espace remarquable de la géographie naturelle de l'agglomération de Saint-Brieuc, le CAR s'informe sur la nature des espèces floristiques et faunistiques qu'héberge le TMD.

L'association Vivarmor étudie le site mais ne révèle aucune espèce remarquable qui pourrait changer le zonage du TMD de façon à le protéger de manière définitive d'un projet d'urbanisation.

Grâce à la synergie qu'engendre le dialogue entre les différents acteurs, progressivement, l'habitant, l'usager et les notions de paysage, d'espace naturel, viennent structurer à la fois les réflexions du projet du TMD ainsi que celles liées à l'échelle du quartier.

Sur ces bases, Robien obtient le label éco quartier au niveau 2 « en chantier ».

Association Vivarmor
Fondée en 1974
800 adhérents
Actions : Faire connaître
et préserver la nature ;
Protéger l'environnement



Louise-Anne Gautier, adjointe en charge de l'environnement, du littoral, du développement durable et des déplacements doux et Alain Le Flohic, Président du CAR.

Source : Ouest France

**SORTIR DE LA LOGIQUE
CLASSIQUE DE
L'AMÉNAGEMENT EN SE
RECENTRANT SUR LES
HABITANTS**

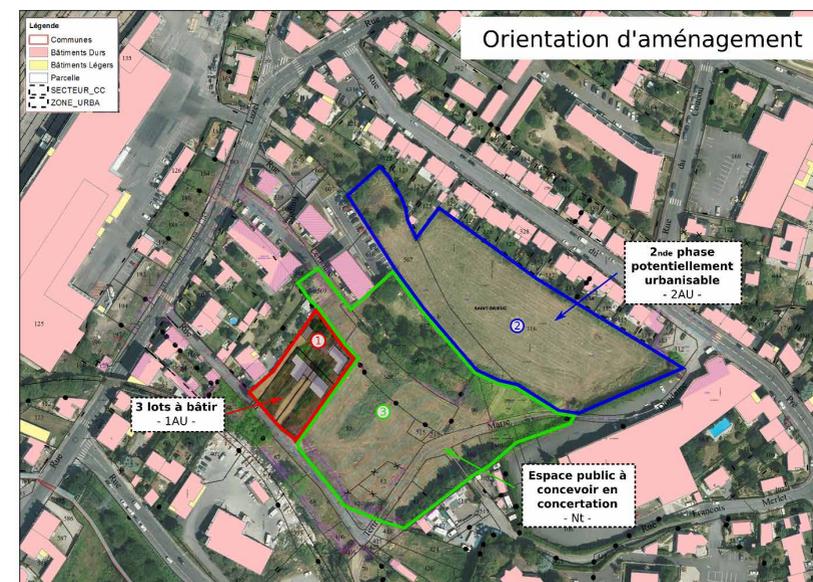
À ce stade, l'idée de ne pas bâtir l'ensemble du site est acquise. Cependant, il semble que l'équilibre d'opération continue de guider les réflexions d'aménagement. En effet, si les contours du projet d'orientation d'aménagement du tertre commencent à se dessiner, la ville projette une logique d'opération blanche, les parcelles cédées à la construction devant financer l'aménagement de l'espace commun.

Plusieurs scénarios placent le curseur de l'urbanisation du tertre à différents niveaux de densification bâtie. Finalement, le compromis trouvé est la préservation et la valorisation de la majorité du tertre : la réalisation d'un espace public de 7600m² et 2 ou 3 lots réservés à l'habitat.

(1) La définition des nouveaux espaces à bâtir sur le TMD est l'occasion pour le CAR de faire savoir son souhait d'inscrire un type d'habitat différent en continuité de la labellisation Eco quartier. Il est alors envisagé de favoriser des formes d'habitats partagés. La DDTM rappelle que Saint-Brieuc s'est engagée dans le programme Action Cœur de Ville qui implique aussi l'élaboration d'expérimentations. De son côté, la ville, sous la parole de Jacky Desdoigts (Adjoint à l'urbanisme), affirme que c'est une excellente orientation, en accord avec le reste du projet.

(2) Ce secteur appartient à des propriétaires privés. Si les aménagements du TMD concernent les secteurs (1) et (3), il doit bien entendu être intégré à la démarche. Dans l'attente d'une éventuelle maîtrise foncière, la ville peut par ailleurs contrôler cet espace de façon réglementaire. La question du changement de zonage au PLU est alors discutée.

(3) Ce 3^{ème} secteur est défini comme un futur espace public à concevoir en concertation. Des rencontres avec les habitants et le CAUE22 sont à organiser.



Document Ville de Saint-Brieuc.

La labellisation Eco quartier au niveau 2 « en chantier » est appréhendée comme un nouvel angle de perspectives que le comité de quartier a à cœur d'enclencher.

Si l'obtention du label est une satisfaction pour le CAR, il ne représente cependant pas une finalité. Il s'agit de continuer à construire et faire vivre Robien dans cette logique d'appropriation collective.

Mais alors qu'est-ce que représente l'aménagement d'un espace public dans un écoquartier ?

ALAIN LE FLOHIC : « C'EST L'ESPACE DES POSSIBLES ».

Ne pas se contenter d'un parc urbain ? Ou alors quel parc ? Un parc, est-ce vraiment cette notion que doit traduire un écoquartier ? La nature c'est quoi ? Comment va-t-on traduire cette nouvelle place donnée à la trame verte de la ville à l'échelle du quartier ? Quelle complémentarité le tertre devait-il avoir avec les autres jardins locaux ? Quelle place et quelle insertion continuer de donner à l'habitat dans ce cadre ?

Il n'est alors plus seulement question de dessiner une limite sur un plan à un espace vert de proximité mais de réinterroger le site en poursuivant la logique citoyenne, participative et écologique, encouragée par la nouvelle étape de labellisation fraîchement obtenue.

Fidèle à sa pratique, le CAR, accompagné du CAUE22 et de la DDTM22, et soutenu par la Ville, met en place une démarche participative et ludique pour aider à intégrer et questionner collectivement cet espace de nature dans le quartier. Objectif de la démarche : faire en sorte que le TMD soit approprié par les habitants, et connecté à plus large échelle, à la trame verte de la ville elle-même en cours de valorisation.

C'est dans ce cadre que Lisa Sherpa, étudiante en Master 1 à l'institut de Géoarchitecture de Brest, effectue son stage au CAUE durant la période estivale 2018. Elle travaille sur les pratiques et usages des habitants du quartier et établit un diagnostic sensible qui traduit la perception que les habitants ont de leur quartier.

Les résultats de l'enquête par questionnaire de Lisa Sherpa permettent de révéler que le TMD est relativement identifié par les habitants, pour autant ce n'est pas un lieu fréquenté. La majorité des personnes interrogées y projette un espace vert aménagé de façon à investir le lieu par des usages ludiques.

De ce premier travail de diagnostic en ressort des pistes de réflexions pour envisager le devenir de l'éco quartier Robien. Surtout, la participation des habitants à l'enquête réalisée par Lisa Sherpa a permis d'accroître l'appropriation de ceux-ci vis-à-vis de Robien et du futur du TMD.

La parole habitante devient alors le socle de réflexion des acteurs du territoire.

L'ÉCOQUARTIER DE ROBIEN

ANALYSE D'UN QUARTIER EN DEVENIR, DU POINT DE VUE DE SES HABITANTS



Quels espaces verts fréquentez-vous dans le quartier ?

• Le square Barillot	■■■■■■■■■■	46 %
• La Vallée du Gouédic	■■■■■	25 %
• L'étang de Robien	■■■■■	25 %
• Le tertre Marie Dondaine	■	4 %

Êtes-vous déjà allé(e) sur le tertre ? Si oui, de quelle façon l'avez vous connu ?

• Non	■■■■■■■■	38 %
• Oui	■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■	63 %
• Par curiosité en se promenant		42 %
• Grâce aux évènements organisés par le Comité d'Animation de Robien		17 %
• Autre		4 %

« C'EST VRAI QU'ON A QUAND MÊME UNE JOLIE VUE »

Quel avenir souhaiteriez-vous pour ce lieu ?

• Un espace vert jardin partagé / verger / hôtel à insectes / ruches, structures de jeux pour enfants / terrain de sport Mobilier de pic-nic et de barbecue Construction ludique permettant d'admirer la vue / lunettes panoramiques amphithéâtre à ciel ouvert accueillant des spectacles de plein air.	75 %
• Des logements exclusivement ou avec espaces verts. L'idée de maisons passives ou encore d'habitat partagé sont évoquées.	30 %
• Une médiathèque	4 %
• Qu'il reste tel qu'il est aujourd'hui.	4 %

La grande majorité des personnes interrogées sur l'avenir du tertre Maire Dondaine y verrait un espace vert. En ce sens, plusieurs aménagements ont été proposés pour égayer cet espace.

UN TIERS des personnes interrogées proposent l'installation de mobilier de pic-nic et de barbecue. Il est à noter que la présence de logement a été évoquée, dans la plupart des cas, en complémentarité de celle des espaces verts.

L'ANIMATION VECTRICE D'APPROPRIATION

Le Comité de quartier se rapproche de Cocolithes dès le début d'année 2018, un collectif de trois architectes du paysage, fraîchement arrivé sur le territoire briochin.

Ce collectif développe une posture qui corrobore le souhait de départ du CAR de concevoir autrement la ville durable. S'appuyer sur le socle du site, des usagers pour définir le projet. L'inscrire dans une logique d'ensemble à l'échelle de la ville et, par de petites appropriations progressives, donner au lieu un usage adéquat. Les Cocolithes sont un allié de plus pour le CAR qui a conscience que chaque vision, chaque acteur est une ressource indéniable qui alimente son expertise des enjeux du territoire.

Fin 2017, Cocolithes s'installent en résidence à la Villa Rohannec'h. Pendant plusieurs mois, ils arpentent le territoire Briochin. Leur approche singulière du paysage s'appuie sur les liens entre les habitants et leur lieu de vie. L'arpentage du territoire est le socle de leur pratique.



Source Cocolithes



ET SI L'AMÉNAGEMENT ÉTAIT LE NON-AMÉNAGEMENT ?

Une soirée festive est organisée par le CAR pour la première fois sur le Tertre Marie Dondaine le 7 juillet 2018 en partenariat avec la Ville, les Cocolithes et le CAUE22.

L'approche des Cocolithes vient compléter celle de la DDTM22. La place de l'usager est centrale puisqu'elle est pensée comme faisant partie intégrante dès la conception du projet.

Objectifs :

- 1/ Faire découvrir le TMD auprès des habitants.
- 2/ Révéler le paysage à travers le land art.
- 3/ Valoriser le point culminant du quartier.

1/ En poursuite du travail de Lisa Sherpa et toujours dans une logique de conception collective, il convient de faire découvrir le TMD aux habitants qui ignoraient son existence, et de le faire valoir aux yeux de ceux qui n'y trouvaient aucun usage. Par l'animation de l'espace, le CAR souhaite que les habitants s'approprient le TMD.

2/ Le travail des Cocolithes par le land art a permis de favoriser l'appropriation physique du lieu. Les architectes du paysage ont tracé des cheminements à travers les herbes hautes du Tertre et créé un amphithéâtre de verdure donnant à voir l'ensemble du TMD.

3/ La topographie singulière qu'offre le TMD est un élément fondateur des caractéristiques du lieu. L'envol des montgolfières depuis le TMD incarne l'allégorie du point culminant du quartier.

Cocolithes : « Nous nous sommes interrogés sur la notion de tertre en ville. Ici, le tertre a une morphologie singulière au sein de Saint-Brieuc. Il est situé au cœur d'un quartier qui a déjà une dynamique forte. On pense qu'avec des actions simples on peut y permettre d'autres usages. Nous voulons donner à voir et à vivre ce lieu pour qu'il s'inscrive dans l'esprit des gens. » Ouest France

L'urbanisme de projet participatif

Les projets d'initiatives citoyennes se multiplient ces dernières années. L'échelle très locale, comme celle d'un quartier, semble être une dimension adaptée pour construire des projets partagés. En 2014, le CAUE avait organisé un voyage avec les élus de Saint-Brieuc à Bruxelles dans le but d'observer le processus des contrats de quartier. La région bruxelloise est engagée depuis plus de vingt ans dans la mise en œuvre de programmes de revitalisation de rues et de quartiers avec pour objectif d'améliorer, avec les habitants, le cadre de vie quotidien. Une démarche exigeante, mobilisant l'ensemble de la chaîne d'acteurs : habitants, associations, élus, techniciens, bailleurs sociaux, professionnels de l'aménagement, architectes, urbanistes, paysagistes... s'est mise en place pour fabriquer ou restaurer des lieux de qualité. Les projets d'aménagement et de construction qui en résultent, ambitieux mais jamais prétentieux, parsèment aujourd'hui les quartiers et espaces de vie de signaux porteurs de renouveau. Ils sont la traduction concrète de la dynamique impulsée par ces programmes.



TAKTYK, Alive Architecture - Bruxelles



Alain Le Flohic, Bastien Clément, Jacky Desdoigt, Christophe Gauffeny, Tristan Pétat, Florian Crépin, Lisa Sherpa





POURQUOI CE CHANGEMENT DE PARADIGME DANS L'ÉLABORATION DE PROJET ?

Dans un contexte national en faveur de l'accompagnement de la croissance et du renforcement des métropoles, de nombreux territoires sont enclins à se fragiliser en termes de dynamisme économique et démographie.

Ville moyenne, Saint-Brieuc fait partie de ces territoires fragiles, en effet, selon l'INSEE, 44 999 habitants peuplaient Saint-Brieuc en 2016 contre 46 173 en 2011. Si cette baisse ne semble pas spectaculaire, elle n'est pas sans conséquence pour la ville. Les dotations étatiques à destination des communes sont en partie calculées en fonction du nombre d'habitants, passer sous la barre des 45 000 habitants signifie une baisse de dotations considérables pour la ville.

Saint-Brieuc concentre le taux de vacances commerciales le plus élevé de Bretagne. Selon les chiffres du Journal des entreprises des Côtes d'Armor, le taux de vacances du cœur de ville de Saint-Brieuc est passé de 15.1% en 2011 à 32.1% en 2017, plus d'un tiers des cellules commerciales.

La question de la revitalisation des centres touche la plupart des villes moyennes françaises.

Désindustrialisation, transition démographique ou encore périurbanisation, les causes sont aujourd'hui identifiées, cependant il semble que la France, contrairement à l'Allemagne ou aux États-Unis, peine à développer des politiques publiques qui accompagnent cette décroissance.

Vincent Béal, maître de conférences en sociologie à l'université de Strasbourg et chercheur au laboratoire SAGE, s'est intéressé à ce phénomène de décroissance. Il souligne que si au départ, la décroissance est synonyme de problèmes « la dévalorisation de l'espace urbain, la vacance résidentielle et commerciale, l'ethnisation des centres villes, le poids des charges de centralité »⁷, elle est également sources d'opportunités, « des disponibilités foncières importantes, la faiblesse des dynamiques marchandes, des agendas politiques moins verrouillés ».

Finalement, Saint-Brieuc, comme d'autres territoires en déclin démographique et commercial, dispose de nouvelles ressources susceptibles d'être mises au service de politiques innovantes. En effet, le « déclin urbain » laisse place à des espaces d'expérimentations « rompant avec les logiques néolibérales qui dominent l'aménagement et l'urbanisme depuis les années 1980 ».

Le processus de gouvernance et l'élaboration du projet du Tertre Marie Don-daine semble s'inscrire dans ce phénomène transitoire de décroissance. En effet, le jeu d'acteur qui s'opère ne découle pas d'un processus de gouvernance descendant « classique », et qui fédère les façons d'appréhender le territoire. A Robien, on observe un processus de gouvernance ascendant. En effet, la volonté et les initiatives citoyennes viennent structurer peu à peu l'aménagement du TMD.

⁷ La difficile reconnaissance du phénomène des villes en décroissance, La Gazette des communes Vincent Béal & Max Rousseau, « Après la croissance. Déclin urbain et modèles alternatifs », La Vie des idées, 4 décembre 2018.

LA CONNEXION DES ESPACES VERTS ET LA BIODIVERSITÉ VECTEURS D'AMÉNAGEMENT

Tantôt considérée comme une faiblesse, aujourd'hui la géographie naturelle de Saint-Brieuc est saisie comme un véritable atout.

C'est d'ailleurs ce que révèle la majorité des travaux du concours Europan. En effet, Saint-Brieuc a choisi de participer à la 13ème édition du concours Europan axée sur « La ville adaptable » et a orienté plus particulièrement la réflexion sur le thème « De la gare à la mer ». La réflexion stratégique sur l'organisation et le devenir des espaces urbains et naturels entre la ville et la mer et de l'interface ville/port est un enjeu majeur pour la ville de Saint-Brieuc d'autant plus qu'il est le lieu d'espaces en forte mutation.

Les travaux d'Iris Chervet, faisant partis des lauréats du concours, ont en particulier mis en lumière la topographie des vallées et la nécessité de valoriser une reconnexion des différents quartiers par la nature.

Marie Claire Diouron, Maire de Saint-Brieuc, affiche sa volonté de se saisir de cette nature pour redynamiser la ville.

« Saint-Brieuc est une ville authentique. Elle ne ressemble pas aux autres. La nature, il n'y a pas besoin d'aller la chercher bien loin : on a la mer, un port dans la ville, une baie magnifique, les vallées... Il suffit de la mettre en avant, de la regarder. Pendant longtemps, nos vallées étaient vues comme des inconvénients, des handicaps. Je trouve que ce sont des atouts. [...] C'est une véritable forêt en ville, il faut que les Briochins se l'approprient. Quand on parle de la Vallée du Gouédic, c'est de Brézillet au Légué. Il faut qu'elle devienne un cheminement du quotidien. Je vois même dans cette vallée un véritable parc. Il faut que cela devienne « le parc de la Vallée du Gouédic ». Ouest France

De la manière qu'à l'échelle de la ville, Iris Chervet a posé la question de la reconnexion des différents quartiers par un travail fin de révélation des topographies de vallées, la valorisation du TMD, le point le plus haut du quartier a finalement posé la question de la connexion entre les différents espaces verts de Robien : l'étang de Robien, la vallée du Gouédic, le square Barillot, le TMD, comment connecter ces espaces qui constituent les poumons verts du quartier ?



D'UNE HISTOIRE DE TRANSHUMANCE AU FLEURISSEMENT DU QUARTIER

L'idée de faire du lien entre ces espaces a été le point de départ d'un nouvel événement festif qui permettrait de mettre en lumière cet objectif de valorisation des espaces de nature en ville.



L'ensemble des opérations d'animations et de valorisation de l'espace vient

Christophe Gauffeny, Directeur du CAUE22 : « Le travail avec les étudiants est une excellente formule dans l'accompagnement des acteurs, qu'ils soient institutionnels ou associatifs. Leur capital sympathie constitue un véritable atout dans la mesure où ils attirent l'attention, la bienveillance et donc l'écoute. D'abord Lisa, puis, en partenariat avec la Ville, le CAR et la DDTM22, nous avons décidé d'accueillir Maëva pour poursuivre le travail d'accompagnement relatif à l'écoquartier sur une durée d'environ 6 mois.»

étendre le rayonnement du TMD dans le quartier. Dès lors, au-delà des événements festifs qui permettent de capter l'intérêt des habitants pour le tertre, le CAR se questionne sur la traduction pérenne et physique dans l'espace qui viendrait faire lien avec les autres entités vertes du quartier.

L'idée d'organiser une transhumance pour traduire ce lien dans le temps et dans l'espace depuis le point bas du quartier, l'étang de Robien dans la vallée du Gouédic, vers le point le plus haut, le Tertre Marie Dondaine émerge alors.

Un premier tracé de déambulation est collectivement fixé à travers le quartier. Cependant, faire cheminer un troupeau de chèvres, tel qu'imaginer à la base, s'est avéré complexe pour des contraintes physiques et sécuritaires vis-à-vis des animaux. En revanche, il a été possible grâce à la persévérance de Louis-Anne Gautier d'accueillir un troupeau de brebis en écopâturage sur le Tertre.

La transhumance s'est alors transformée en déambulation musicale.



Maëva Cru, en service civique au CAUE d'avril à septembre 2019, accompagnement des acteurs de l'écoquartier Robien



Le CAR, les Coccolithes, Incroyables Comestibles et le CAUE22 s'attachent à traduire cette thématique à travers plusieurs actions évocatrices qui rassembleraient les habitants sur le Tertre Marie Dondaine pour une deuxième édition festive.

Le point de rendez-vous de cette soirée festive était l'étang de Robien. Le duo BIUSSons d'Eau, avec Erwan Lhermenier et Pierre-Yves Prothais, a guidé la déambulation jusqu'au TMD, en initiant les habitants à la « musique verte ». Tout au long de la marche, les habitants ont découvert la richesse des végétaux présents dans le quartier et appris comment réaliser des sons musicaux avec ce qu'offre la nature.

Les Coccolithes ont travaillé en amont avec les services espaces verts de la ville et aménagé une véritable entrée sur le TMD. Ils ont également réalisé des cheminements sur tout le tertre afin d'inviter les habitants à le parcourir. Finalement, par l'animation, c'est tout un aménagement de l'espace qui est réalisé.

Incroyables Comestibles de son côté, révèle et valorise la présence des "mauvaises herbes" spontanées en inscrivant leurs noms sur le sol sur l'ensemble du tracé de la déambulation.

Le CAR s'attache à raconter l'histoire du TMD en symbolisant la présence d'anciennes cabanes présentes sur le tertre après guerre.

Autant d'actions qui mettent en lumière le TMD et le lien avec la biodiversité et l'histoire.

Si la première année le projet s'est appuyé exclusivement sur des animations temporaires et des aménagements éphémères, ce tracé, transcrit alors sur une carte, fait sauter le pas d'une traduction spatiale davantage pérenne.

C'est alors que l'idée de faire lien entre les espaces de nature par la question de la valorisation de la biodiversité du quartier prend forme :

Le fleurissement des trottoirs pour garantir la connexion des entités vertes du quartier.

L'organisation du projet de fleurissement des rues du quartier de Robien a donc été l'action fédératrice retenue. Elle permet à la fois de mobiliser les habitants, de spatialiser les enjeux en dehors du tertre pour que le travail de lien commence concrètement.

Le mouvement des Incroyables Comestibles est impulsé en 2008 en Angleterre, avant de se diffuser largement dans le monde. Ce mouvement est à l'origine d'une initiative citoyenne pour une agriculture urbaine participative. L'objectif est de relancer la pratique des échanges locaux à travers la production de jardins cultivés et partagés. À Saint-Brieuc, l'association est créée en 2013, c'est une association locale qui encore une fois entre en résonance avec la philosophie du CAR.



Denis Messenger (Argoat EcoPâturage), travaille avec la ville de Saint-Brieuc sur de l'éco pâturage dans la Vallée du Gouédic. Depuis le mois d'avril, les chèvres de Denis défrichent progressivement la vallée.

La technique de l'écopâturage permet d'assurer une gestion douce et écologique des espaces verts de la ville. Les animaux créent de l'animation et du lien social.

Si la transhumance n'a pas été réalisée pour l'événement festif de cette année, c'est finalement grâce au soutien et à la volonté de Louise-Anne Gautier, élue adjointe en charge de l'environnement, du littoral, du développement durable et des déplacements doux, qu'une vingtaine de brebis ont investi le Tertre Marie Dondaine. Les habitants ont pu apprécier la présence des animaux durant tout l'été.

DENIS MESSAGER : *« ICI ON VA RECRÉER UN PETIT ECOSYSTÈME ».*



LES JARDINS DE TROTTOIRS

Le principe est simple, il s'agit de retirer l'enrobé bitumé du trottoir au profit de la végétation. Permettre aux habitants de choisir les plantes qui s'installent devant chez eux, plutôt que de composer avec l'arrachage des fameuses « mauvaises herbes ».

Depuis des années déjà, les rues du quartier Sainte-Thérèse à Rennes sont fleuries par les habitants. Si pendant un temps cela a été source de confrontation entre les services techniques de la ville et les habitants, finalement le succès a été tel que la ville a décidé de soutenir l'initiative et permettre à d'autres habitants d'en bénéficier.

Aujourd'hui, le fleurissement des trottoirs est répandu dans plusieurs communes bretonnes et ailleurs sur le territoire national, c'est une initiative de plus en plus adoptée par les élus. Dans la plupart des cas, la démarche est construite en régie, le projet est porté politiquement par un élu et avec les services techniques de la ville il est proposé aux habitants. C'est la démarche établie à Plérin, commune limitrophe de Saint-Brieuc.

L'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires pose la question de la gestion des herbes spontanées, le fleurissement des pieds murs apparaît comme un outil de gestion, de contrôle de la « mauvaise herbe » qui soulage le travail des services de la ville.

Au-delà de la dimension esthétique qu'incarne le fleurissement des rues en ville, c'est également un moyen d'action en faveur de l'adaptabilité des territoires urbains au réchauffement climatique. La question de la nature en ville est, depuis quelques années, mise au-devant de la scène, en témoigne l'engouement médiatique à ce sujet.

Ilots de chaleur, sauvegarde de la biodiversité, perméabilité des sols, qualité de l'air... Toutes ces problématiques auxquelles sont confrontées les entités urbaines aujourd'hui posent la question du bien-vivre en ville et de l'adaptabilité des territoires.



Plantation de pieds de mur à Plounevez-Quintin. Vidéo disponible sur le site du CAUE22

« La diversité des pistes de réflexion proposées aujourd'hui montre l'ampleur et la richesse des chantiers ouverts sur de nombreux fronts et à différentes échelles »⁸.

La place de la nature devient prépondérante dans les documents de planification : corridors écologiques, trame verte, plan « vert » ou « de paysage », la dimension de sauvegarde et de valorisation de la biodiversité est pleinement intégrée aux documents de planification. Garnir les rues de végétation est une des contributions qui peut être mise en place à l'échelle d'un quartier. C'est aussi un moyen d'action qui incarne les aspirations du CAR vis-à-vis de la vie de Robien.

« Ces actions mobilisatrices redonnent des capacités d'actions collectives aux riverains » Cédric Ansart & Emmanuel Boutefeu, « Sous le pavé, les fleurs », Métropolitiques, 4 février 2013. En effet, le fleurissement participatif est à la fois créateur de formes de lien social entre les habitants et permet à ceux-ci de se saisir de moyen pour agir directement sur leur environnement.

⁸ Desse, René-Paul, et al. « Introduction. Adapter les territoires aux changements climatiques : transition urbanistique et aménagement de l'espace », Norois, vol. 245, no. 4, 2017, pp. 7-13.

**UNE MISSION DE CONSEIL ET
D'ACCOMPAGNEMENT D'UN
PROJET CITOYEN QUI ŒUVRE
EN FAVEUR DE
L'ENVIRONNEMENT**



Maëva Cru, CAUE22 : « Rapidement avec Alain Le Flohic, nous allons à la rencontre de Raymond Cloarec, responsable du service des espaces verts de la ville et partant en retraite quelques semaines plus tard. Il nous accueille à la ville Jouha, au milieu des allées garnies de différentes plantes bientôt prêtes à être installées dans la ville. Nous lui faisons part du projet des jardins de trottoirs que l'on souhaite développer à Robien. Finalement, nous apprenons qu'il y a quelques années il avait essayé de lancer la démarche à Saint-Brieuc mais qu'elle n'avait pas abouti, avec regret. Il accueille positivement le projet et nous conseille sur quelques types d'espèces végétales adaptées en pieds de murs.

Contrairement aux autres projets locaux de fleurissement, initiés par les collectivités, À Robien, tout comme cela a été le cas pour l'opération de street art « Robien les murs », le projet de fleurissement des trottoirs du quartier est impulsé et guidé par la volonté habitante. Le CAR constitue une source d'énergie remarquable pour porter des projets à l'échelle du quartier.

L'exercice peut sembler simple de réalisation lorsqu'on avance l'idée de planter dans l'espace public. Cependant, se détacher du modèle de projet urbain conventionnel résultant des plans guides, schémas directeurs et autres documents d'urbanisme structurants une logique de gouvernance territoriale descendante, n'est pas forcément une évidence. Le facteur temps devient primordial puisque l'adhésion de tous les participants, élus, techniciens et habitants est indispensable.

À Robien, nous travaillons à l'échelle d'un quartier, plus encore, à l'échelle de quelques rues. L'enjeu majeur qui sous-tend au fleurissement des trottoirs est bel et bien la volonté de participation des habitants de Robien.

S'APPUYER SUR CE QUI EXISTE DÉJÀ

La première étape a consisté à réaliser l'état des lieux de l'existant. Quelle végétation spontanée s'est déjà installée dans le quartier ? La réalisation d'une cartographie de l'état des lieux des pieds de murs a permis de recenser à la fois le niveau de végétalisation des pieds de murs de chaque parcelle de maison ainsi que la qualité de l'enrobé en pied de mur.

Plusieurs situations permettent d'envisager différents protocoles d'intervention :

- 1/ Les bombes à graines : déjà réalisé par le CAR, peu efficace à court terme et trop aléatoire, cette solution est rapidement écartée.
- 2/ L'enrobé est dégradé par endroit et des interstices permettraient de venir renforcer la végétation spontanée déjà existante.
- 3/ Un découpage de l'enrobé peut permettre par endroit un fleurissement plus conséquent, spatialisé et géré dans le temps par les habitants.



SENSIBILISER ET TRAVAILLER AVEC LES HABITANTS

L'enquête par questionnaire a permis de se rapprocher des habitants afin de recueillir leur avis vis-à-vis du fleurissement des rues du quartier. Cela a demandé un travail de terrain relativement intense mais essentiel à la démarche. Une trentaine de personnes a été interrogée dont 20 qui ont répondu au questionnaire. La dizaine de personnes restante n'a pas répondu de façon formelle au questionnaire, ce sont des habitants interrogés de façon informelle lors de visites de terrain ou encore lors de rencontres en réunion.

Le porte à porte auprès des habitants a permis de faire émerger certains points de vigilance de leur part :

« DÉSORMAIS C'EST À NOUS DE DÉSHERBER LE TROTTOIR, QUE VA DIRE LA VILLE ? »

« JE NE VEUX PAS VOIR DE MAUVAISES HERBES PARTOUT »

« C'EST BIEN MAIS SI CE N'EST PAS ENTRETENU PAR LES HABITANTS, ÇA PEUT DEVENIR MOCHE »

Si la majorité des interrogés perçoit le fleurissement des rues comme quelque chose de positif, à la fois pour eux et pour leur quartier, les interrogations des plus réticents permettent peu à peu de structurer un cadre pour la mise en place du projet.

Le CAUE22 et le CAR travaillent ensemble à la création d'un logo symbolisant la démarche. Ce logo est alors inscrit devant chaque pied de mur de maison qui souhaite participer au fleurissement.

Questionnaire d'enquête – Robien en fleurs

Ce questionnaire est à destination des habitants de l'éco quartier Robien. Il s'agit de recueillir leurs perceptions vis-à-vis de ce qu'est un éco quartier et plus précisément leur appréciation quant à la place de la biodiversité/nature dans le quartier.

Le projet de fleurissement des trottoirs du quartier ne peut se faire sans l'adhésion et la motivation des habitants afin d'envisager une construction de projet qui perdure dans le temps et dans l'espace.

Date :

Prénom, Nom :

Sexe :

Age :

Lieu de résidence (nom de rue) :

Situation professionnelle :

Question 1) Représentation de l'éco quartier

- Que représente un éco quartier selon vous ?

Question 2) Représentation des espaces verts du quartier

- Que pensez-vous des espaces verts du quartier ? (Square Barillot, TMD, étang)

Question 3) Représentation du TMD

- Connaissez-vous et/ou Fréquentez-vous le Tertre Marie Dondaine ?
- Si oui, comment avez-vous découvert le TMD ?
- Et quels usages faites-vous de ce lieu ?

Question 4) Des attentes concernant les espaces verts dans le quartier

- Avez-vous des attentes ou désirs particuliers concernant l'offre en espace vert du quartier ? (sur la qualité et la quantité de l'offre : équipements/mobiliers de jeux, ludique, assises, espace de détente sans équipement, point d'eau/toilette, arbres/plantes/fleurs...)

Question 5)

- Avez-vous un jardin ?
- Si oui, cultivez-vous votre jardin ? plantes ? légumes ?

Question 6) Représentation de la végétalisation des pieds de murs

- Y-a-t-il des plantes qui poussent aux pieds de mur de votre maison ? (sur la rue / trottoir)
- Si oui, pour quelles raisons vous laissez la végétation pousser ici ? (espèces choisies ou spontanées ?)
- Si non, vous désherbez ? comment ? Et pour quelles raisons ?

Question 7)

- Que pensez-vous du fait de fleurir les trottoirs du quartier ?
- Etes-vous d'accord d'y arriver ensemble ?



Maëva Cru, CAUE22 : « Tandis que nous cherchons à investir les interstices dans le bitume, plus loin c'est l'enrobé d'une rue toute entière du quartier qui est en train d'être refait. Il est nécessaire et urgent de mobiliser un nouvel acteur : les services techniques de la ville. »



Croquis réalisé par Bastien Belna

Pour aller plus loin dans la démarche, l'accord et le soutien de la ville est indispensable.

Une réunion est organisée vendredi 21 juin 2019 à la Mairie de Saint-Brieuc.



Croquis réalisé par Bastien Belna



Maëva Cru, CAUE 22 : « Dans un premier temps les problématiques relatives au TMD ont été rappelées à l'assemblée par Mary Simon, chargée de mission et Benoit Moisan, chargés d'opérations urbaines : la question du zonage des parcelles publiques et privées, l'intégration des gens du voyage, le devenir du Mont Carmel et celui de Manoir Industrie, la réalisation d'un habitat partagé sont balayés. Après ce premier temps d'échange, l'état d'avancement du projet de fleurissement des trottoirs dans le quartier Robien est présenté.

Madame le Maire rappelle la nécessité d'établir un document d'orientation d'aménagement global pour le tertre et le fleurissement participatif des pieds de murs engagé avec les habitants est reçu avec enthousiasme. La poursuite de la démarche est encouragée. »

Robien en fleurs !



La démarche EcoQuartier se poursuit ...

Sensibles à la place qu'occupent les espaces verts dans le quartier, le CAR et les habitants de l'Eco Quartier se questionnent sur la problématique de la biodiversité.

L'étang de Robien, le square Barillot, le TMD,...

Comment relier ces espaces qui jouissent d'une qualité paysagère intéressante ? Comment mettre en lien et valoriser ces espaces dits de « nature » de façon cohérente ?

L'approche des architectes du paysage Coccolithes, les interventions d'Incroyables Comestibles ou encore les échanges avec Vert le jardin permettent au CAR de se saisir de la question de la nature en ville.

Depuis quelques semaines, des réflexions sont menées autour des jardins de trottoirs. Il s'agit de relier la question des espaces verts par la végétalisation des pieds de murs des maisons.

Les habitants sont sollicités sur le sujet afin de recueillir leurs avis et leurs adhésions ou non. La participation citoyenne est le fil d'Ariane de la démarche tout comme cela a été fait pour l'opération de street art : "Robien les murs".

Le fleurissement des rues



Les habitants de Robien sont invités à choisir les espèces végétales qui s'installent le long des pieds de murs des maisons, à participer à l'embellissement du quartier et à valoriser la biodiversité en ville.

Au-delà de la dimension esthétique des plantations en pieds de mur, il s'agit d'un engagement du quartier en faveur de la préservation de l'environnement :

- Stop aux pesticides
- Amélioration de la qualité de l'air
- Favoriser la perméabilité des sols et donc de la ressource en eau
- Plus de biodiversité en ville
- Moins d'entretien, des plantes choisies plutôt que subies



Si dans l'idée, c'est un projet qui suscite l'intérêt des élus, il est nécessaire maintenant d'établir les règles du jeu. En effet, investir l'espace public, ne peut pas se faire sans un cadre réglementaire qui permet de comprendre le rôle de chacun et garantir la faisabilité de la démarche dans le temps. Finalement, les interrogations des habitants sont aussi partagées par la ville. Les habitants de la rue Louis Blanc qui souhaitent fleurir leurs pieds de mur ont répondu au formulaire de demande et ainsi choisi les espèces végétales en fonction de leur taille, de leur couleur ou encore du niveau d'entretien.

Maëva Cru, CAUE 22 : « Raymond Cloarec n'étant plus en poste, je rencontre Gaël Quintin, responsable de l'équipe du service espace vert qui travaille sur le secteur Robien. Nous établissons une ligne de conduite jusqu'à mon départ afin de mettre en place le projet. A la demande de Gaël Quintin, nous rédigeons, un formulaire de demande ainsi qu'une convention qui permettra de faire lien entre les habitants, le CAR et la Ville.



Robien en fleurs !

Demande de végétalisation sur rue

Fleurissez et embellissez votre trottoir

La ville de Saint-Brieuc, le CAR, le CAUE22 et Vert le Jardin sont partenaires pour lancer l'opération de fleurissement des rues de Robien. Ainsi, il est possible pour les Robiennois qui le souhaitent, de végétaliser le trottoir le long des murs de leur habitation.

Comment cela se passe-t-il ?

- La ville met à votre disposition une partie du domaine public gratuitement. Ces espaces sont destinés à la plantation de végétaux.
- Il vous suffit de remplir le formulaire et de joindre un schéma/plan de l'espace à végétaliser.
- La ville prend en charge les travaux nécessaires à l'installation des végétaux.
- L'entretien des végétaux est à votre charge.

Les avantages

- Préservation de la biodiversité
- Favoriser la perméabilité des sols
- Amélioration de la qualité de l'air
- Moins d'entretien, des plantes choisies plutôt que subies
- Valorisation du quartier
- Embellissement du cadre de vie de chacun



Formulaire de demande d'autorisation de végétalisation sur rue

Coordonnées du demandeur

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Téléphone :
 Adresse mail ⁽¹⁾ :

Des précisions sur les informations fournies dans ce formulaire

⁽¹⁾ Adresse mail
 Elle servira à vous transmettre des informations relatives à l'opération *Robien en fleurs* : état d'avancement, nouveaux documents, activités en lien avec le fleurissement du quartier...
 Votre adresse ne sera pas divulguée à des tiers.

Votre projet

Je souhaite végétaliser une partie du trottoir de

- la maison dont je suis propriétaire
- la maison dont je suis locataire ⁽²⁾
- l'immeuble où je réside ⁽³⁾

Sur mètres linéaires ⁽⁴⁾

⁽²⁾ La maison dont je suis locataire
 Si vous êtes locataire, il suffit de joindre au formulaire une attestation de votre propriétaire avec son accord pour la végétalisation du trottoir.

⁽³⁾ L'immeuble où je réside
 S'agissant d'une copropriété, ce projet doit être porté par l'ensemble des copropriétaires. Afin que la ville puisse donner son accord, il est nécessaire de joindre une copie du procès verbal de l'assemblée générale faisant état de la décision approuvée pour la végétalisation du trottoir.

Adresse du projet

La maison ou l'immeuble dont le trottoir est à végétaliser est située à l'adresse :

.....

⁽⁴⁾ Mètres linéaires
 Cela correspond à la longueur effective du trottoir concernée par la végétalisation. Ne pas compter les portes, garages....
 Sous réserve de contraintes particulières attachées aux réseaux ou à l'ambiance générale de la rue.

Quelques règles à respecter

- L'utilisation de produits pesticides est interdite.
- Le projet ne doit pas gêner la libre circulation des personnes à mobilité réduite ⁽⁵⁾.
- Le travail du sol est limité à 15cm de profondeur.
- La plantation d'espèces épineuses ou urticantes est interdite.

⁽⁵⁾ Libre circulation
 Conformément à la loi, le projet ne doit pas gêner la circulation des personnes à mobilité réduite. Il doit garantir une largeur minimale de 1,40m.

Je m'engage par ce formulaire à planter et à entretenir mon pied de mur

Saint-Brieuc, le
 Signature

Végétalisation des pieds de murs

Végétation basse (10 à 30 cm)



Vergerette mucronée : (*Erigeron karvinskianus*)

Floraison : Juillet à Août
Couleurs : blanc et mauve

Elle s'installe vite, apprécie les lieux ensoleillés et les sols bien drainés.



Pariétaire couchée : (*Parietaria judaica*)

Floraison : Mai à Octobre
Couleur : blanc (floraison discrète)

Elle s'installe facilement et apprécie les sols secs et les emplacements au soleil.



Géranium herbe à robert : (*Geranium robertianum*)

Floraison : Avril à Septembre
Couleur : violet

Elle s'installe facilement et est résistante aux sols secs et aux orientations ensoleillées.



Campanule des murailles : (*Campanula muralis*)

Floraison : Mai à Octobre
Couleur : bleue

Elle s'installe facilement et apprécie les sols secs et les emplacements au soleil. C'est une plante résistante.



Euphorbe des jardins : (*Euphorbia peplis*)

Floraison : Mai à Juillet
Couleurs : jaune/vert

Elle s'installe facilement et apprécie les sols secs et les emplacements au soleil. C'est une plante résistante.



Alysses des montagnes : (*Alyssum montanum*)

Floraison : Mars à Juin (parfumée)
Couleur : jaune

Elle aime les ensoleillements importants et les sols bien drainés.

Végétalisation des pieds de murs

Végétation intermédiaire (30 à 60 cm)



Coquelicot : (*Papaver rhoeas*)

Floraison : Mai à Juillet
Couleur : rouge

Cette plante se ressème très bien d'une année sur l'autre. Elle aime le soleil et les sols bien drainés.



Silène blanc : (*Silene latifolia*)

Floraison : Mai à Octobre
Couleur : blanc

Plutôt résistante à la sécheresse. Elle aime le soleil et les sols bien drainés voire secs.



Eupatoire chanvrine : (*Eupatorium cannabinum*)

Floraison : Juillet à Septembre
Couleur : rose

Elle aime les ensoleillements importants et les sols bien drainés.



Mufflier : (*Antirrhinum majus*)

Floraison : Juillet à Octobre
Couleur : rouge

Plante méditerranéenne résistante à la chaleur. Elle aime le soleil et les sols bien drainés.



Centaurée bleuet : (*Centauria cyanus*)

Floraison : Mai à Octobre
Couleurs : bleu ou violet.

Elle s'installe facilement et apprécie les sols secs et le fort ensoleillement. C'est une plante résistante.



Giroflée des murailles : (*Erysimum cheiri*)

Floraison : Mars à Juillet
Couleur : jaune

Elle aime les ensoleillements importants, les sols secs et rocailleux.

Végétalisation des pieds de murs

Végétation haute (60 cm à plus)



Anémone du Japon : (*Anemone hupehensis*)

Floraison : Août à Octobre
Couleurs : rose

Plutôt résistante. Elle aime le soleil et les sols frais.



Herbe à chat : (*Nepeta cataria*)

Floraison : Mai à Juillet
Couleur : violet

Plutôt résistante à la sécheresse. Elle aime le soleil et les sols secs et pauvres.



Fenouil officinal : (*Foeniculum vulgare*)

Floraison : Été
Couleur : jaune

Elle aime le soleil et les sols assez frais. Elle résiste plutôt bien à la sécheresse.



Achillée mille feuilles : (*Achillea millefolium*)

Floraison : Juillet à Septembre
Couleur : blanc

Elle aime le soleil et les sols secs.



Vipérine commune : (*Echium vulgare*)

Floraison : Juin à Août
Couleur : bleue

Plutôt résistante aux sols pauvres. Elle aime le soleil et les sols assez frais.



La Mauve : (*Malva sylvestris*)

Floraison : Juin à Septembre
Couleurs : rose et violet.

Plutôt résistante, elle demande peu d'entretien. Elle aime le soleil et les sols secs et bien drainés.

La communication faite par le CAR a porté ses fruits et les demandes se multiplient de façons éparpillées dans tout le quartier et même en dehors.

GARANTIR LA POURSUITE DU PROJET

À ce stade, il est indispensable d'assurer la continuité du suivi du projet. Une date est fixée pour lancer matériellement l'expérience dans la Rue Louis Blanc qui concentre le plus d'habitants volontaires. Au regard de la bonne réceptivité des habitants au projet, il convient de garantir que cette première expérimentation puisse se poursuivre dans d'autres rues et couvrir progressivement l'ensemble du quartier. Pour cela, il semble pertinent de s'appuyer sur un acteur qui pourra être présent au long court. Dans la poursuite de son rôle d'accompagnateur et de médiateur, le CAUE se tourne vers l'association Vert le Jardin, d'autant plus que leurs locaux sont implantés dans le quartier.



Vert le Jardin est une association créée en 2000, son action porte sur la promotion et le développement des jardins et compost partagés en Bretagne. Chaque département dispose de son équipe pour assurer une dynamique sur tout le territoire régional.

Ainsi, au terme de 6 mois d'accompagnement, le projet est bel et bien lancé et le réseau de partenaires bien identifié. Les habitants sont désormais les acteurs clés qui permettront de continuer de faire vivre ce projet. Cependant, retirer le bitume du trottoir au profit de plantation n'a pas fait spontanément sens pour le responsable du service voirie qui pourrait aider à la transcription

à grande échelle de ce projet. Il est donc nécessaire de poursuivre encore le travail de sensibilisation avec l'ensemble des services techniques pour qu'ils s'engagent à leur tour pleinement dans la démarche.

En l'attente nous envisageons d'implanter des semis dans les interstices des trottoirs. Les graines seront alors en dormance tout l'hiver avant de fleurir au printemps.

* * *

"rénover la démocratie par la fête, [...] "donner les moyens d'expérimenter par les actes, en contredisant les habitudes, en contrariant les rigidités réglementaires" [...] "agir à échelle humaine sur l'espace commun" *Atelier*

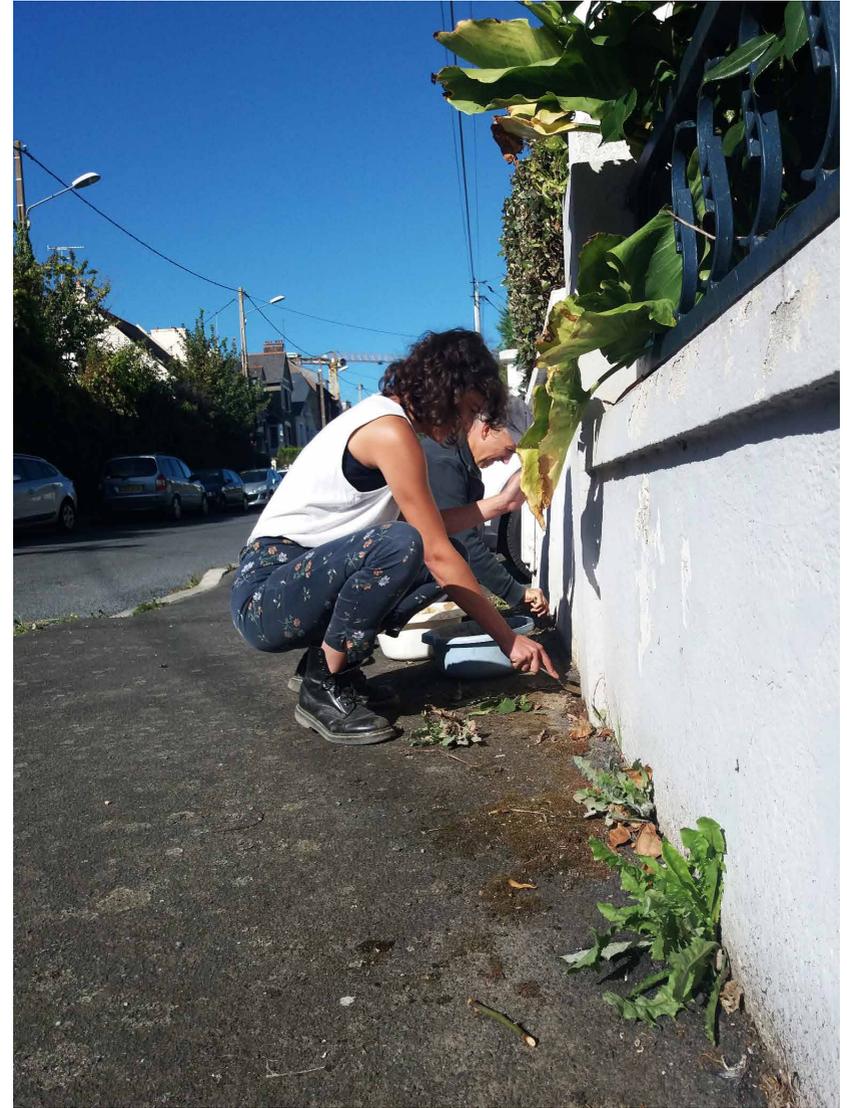
d'Architecture Construire

Finalement, l'organisation d'événements festifs, la participation ou plutôt la co-construction avec les habitants a permis de questionner la logique de production actuelle de la ville.

Le jeu d'acteur qui s'opère de manière générale en urbanisme est un point fondamental qu'il est nécessaire de comprendre et d'appréhender. Si la pluralité d'acteurs nourrit considérablement les façons de penser la ville, elle est aussi une des raisons qui influence la temporalité des projets. La réalisation d'un projet en urbanisme est en effet complexe et long et se déroule souvent sur plusieurs dizaines d'années. Les parties prenantes sont nombreuses et les enjeux socio-économiques qui sous-tendent les projets participent de la complexité de la fabrique de la ville. À cela s'ajoutent toutes les procédures et organisations administratives qui semblent aujourd'hui ne pas évoluer au même rythme que la volonté des citoyens.

La co-construction nécessite donc une forme de lâcher-prise pour la collectivité et induit une forme de prise de responsabilité des citoyens qui participe à garantir la pérennité du projet.

Ainsi, la participation citoyenne évolue et se précise dans le même temps que se réorganisent les principes de gouvernance territoriale.





27



